



Contrat d'exclusivité et annulation

Par **hellno**, le **21/02/2012 à 18:04**

Bonjour,rnrnJe suis un jeune entrepreneur algérien . J'ai signé avec une société française un contrat d'exclusivité pour la vente d'équipements médicaux , ce contrat dure depuis maintenant 4ans. Dernièrement cette société a décidé de rompre le contrat avec moi. Cependant parallèlement au 1 contrat j'ai signé un autre contrat portant sur la maintenance de ces équipements pour une durée de 10 ans.Est ce que ce contrat s'annule aussi avec le premier ?rnrnrnMerci d'avance

Par **pat76**, le **23/02/2012 à 18:53**

BonjourrnrnLes deux contrats sont différents.rnrnUn pour la vente, l'autre pour la maintenance.rnrnla société française ne l'a pas résilié.